

être. Cet autre ne peut être raison suffisante de ce qui commence que s'il en détermine le commencement; or ce qui détermine le commencement de quelque chose c'est ce qu'on nomme cause efficiente; donc ce qui commence a sa raison d'être dans une cause efficiente.

C. — **Uniformité de la nature** : *Dans les mêmes circonstances les mêmes causes produisent les mêmes effets.* — Ce n'est qu'une application du principe de raison au principe de causalité (164, III). — Il est donc analytique comme eux.

D. — **Substance** : *Tout phénomène implique une substance.* C'est manifeste : la substance est un être en soi; le phénomène est une *manière d'être*, une *modification* de l'être; il ne peut donc exister en soi, mais dans un autre qui est en soi, c'est-à-dire dans une substance.

E. — **Finalité** : *Rien n'arrive sans fin.* — De même que tout ce qui arrive ou commence d'être vient d'une cause, de même tout va vers un but. Les deux principes de causalité et de finalité sont *corrélatifs*; il faut non seulement une cause efficiente pour que quelque chose commence d'être, il faut encore une cause finale, c'est-à-dire *ce pourquoi une chose se fait*, car en dehors de ce *pourquoi* la cause efficiente n'aurait pas de raison pour commencer, continuer et terminer ce qu'elle fait. On peut appliquer au principe de finalité une démonstration analogue à celle donnée pour le principe de causalité (B).

**Conclusion** : le principe de raison et ses dérivées sont donc analytiques. Sans doute, ils ne le sont pas *au même degré* que le principe d'identité. Les difficultés viennent de ce que l'on perd de vue cette remarque essentielle : *il y a des degrés dans l'analyse.* Dans le cas du principe d'identité, dont la formule est tautologique (*ce qui est, est*), il est évident à première vue que le jugement est analytique; l'analyse est *immédiate*. Mais l'analyse peut être *médiate*, c'est-à-dire exiger que l'esprit passe par plusieurs *intermédiaires* pour voir que l'attribut est contenu dans la compréhension du sujet : c'est le cas du principe de raison et de ses dérivés. Cette nécessité de recourir à des concepts intermédiaires n'empêche pas le jugement d'être analytique, quand ils sont tirés de la compréhension du sujet, par une analyse plus ou moins longue.

## CHAPITRE V

### LE RAISONNEMENT

#### 155. — NATURE

C'est une opération par laquelle l'esprit tire un jugement d'un ou de plusieurs jugements. Dans cette opération l'esprit juge de ce qu'il ne connaît pas par comparaison avec ce qu'il connaît; il va du connu à l'inconnu soit en *induisant*, soit en *déduisant* une vérité d'une autre. Le *jugement* est l'aperception *immédiate* d'un rapport. Le *raisonnement* n'est qu'une aperception *médiate*. Il y a des vérités qui sont évidentes par elles-mêmes : vg. les faits de conscience, les principes rationnels; elles sont perçues *immédiatement* par un procédé *intuitif* (*intueri*), qui est le jugement. Mais il en est d'autres qui ne sont pas évidentes par elles-mêmes : pour les connaître, l'esprit se sert d'*intermédiaires*, fait un *détour* : il emploie un procédé *discursif* (*dis-currere*), qu'on nomme le *raisonnement* (1).

#### 156. — RAISON ET RAISONNEMENT

Pour montrer en quoi ils diffèrent, il faut établir :

I. — *Que le raisonnement est une des opérations principales de la raison, mais qu'il n'est pas la raison tout entière.*

En effet : A. — La raison est la faculté de comprendre les choses, la faculté de l'absolu, du nécessaire, de l'universel. Pour arriver à ce but : 1° tantôt elle saisit *directement* les rapports des

(1) BINET, *Psychologie du raisonnement.* — BOSSUET, *Logique*, L. III, chap. 1.

choses : c'est la fonction de la raison *intuitive* qui se manifeste dans l'abstraction, la généralisation, le jugement immédiat, les principes directeurs. — 2° Tantôt elle doit recourir à des *intermédiaires* pour saisir des rapports inaccessibles à l'intuition ; c'est l'office de la raison *discursive*, qui se manifeste dans le raisonnement. Le raisonnement n'est donc pas la raison tout entière puisqu'il a au-dessus de lui des opérations qu'il ne peut suppléer.

B. — Le raisonnement suppose l'exercice de la raison intuitive, sous la forme : 1° des *jugements immédiats* qui le composent ; — 2° des *principes* qui le dirigent : vg. Deux idées convenant à une même troisième conviennent entre elles. — Ce qui est vrai du genre est vrai aussi de toute espèce et de tout individu appartenant au genre. — Ce qui est contenu dans une chose est contenu dans tout ce qui contient cette chose.

C. — Il est tout ensemble un signe : a) de *faiblesse*, puisque l'intelligence est obligée d'y recourir pour découvrir des vérités qu'une intelligence supérieure apercevrait *immédiatement* ; ainsi Dieu ne raisonne pas ; il voit intuitivement toute vérité ; — b) de *grandeur*, puisqu'il nous est un moyen d'acquérir de nouvelles connaissances et d'en faire la preuve ; double résultat que, sans lui, la raison intuitive ne pourrait atteindre.

D. — A cause de sa complication, le raisonnement est plus *sujet à l'erreur* que la raison intuitive. C'est ce qui explique comment il peut être contraire à la raison. C'est le second point à établir.

II. — *Que dans certains cas le raisonnement peut être en opposition avec la raison.* Cette opposition a lieu :

A. — Quand le raisonnement a pour matière des données fausses ou douteuses, admises *a priori* : vg. raisonnement fondé sur ce principe : la nature a horreur du vide.

B. — Quand on emploie le raisonnement pour résoudre des questions qui ne sont pas de son ressort : vg. vouloir prouver des vérités immédiatement évidentes, opposer des théories à des faits.

C. — Quand on réduit le raisonnement à une sorte de mécanisme verbal, qui étouffe la pensée. On peut en effet jongler pour ainsi dire avec les particules *or, donc, par conséquent*, multiplier les distinctions raffinées et oiseuses, et prendre ainsi l'habitude

d'*ergoter*, de raisonner à vide, négligeant « le grain des choses pour la paille des mots ». (Leibniz). C'est l'abus visé par Molière (1) :

Raisonner est l'emploi de toute ma maison,  
Et le raisonnement en bannit la raison.

#### 157. — ESPÈCES DE RAISONNEMENTS

On distingue deux sortes de raisonnements : **inductif** et **déductif**. On peut *analyser* le raisonnement au point de vue soit :

I. — **Psychologique** : il s'agit alors de déterminer la *nature* du raisonnement, les opérations dont il se compose, le rapport qui l'unit aux autres actes de l'esprit.

II. — **Logique** : dans ce cas, il faut déterminer les *conditions* de sa validité, les *règles* qu'il doit observer pour être correct.

#### A. — INDUCTION

§ I. — **Analyse psychologique : A).** — **Nature** : c'est un raisonnement par lequel l'esprit conclut du particulier au général, c'est-à-dire des effets aux causes, des faits aux lois, des conséquences aux principes. *Induire*, c'est de l'observation d'un plus ou moins grand nombre de cas donnés conclure tous les cas du même genre, c'est inférer la *loi* qui les régit : vg. ce fer, ce bois, cette pierre, ce livre etc., abandonnés à eux-mêmes tombent ; donc tous les corps abandonnés à eux-mêmes tombent. L'induction est par conséquent une sorte de généralisation. Les lois établies par l'induction sont de deux sortes : 1° Lois de *coexistence*, qui énoncent des rapports constants entre des caractères *simultanés* : vg. les oiseaux sont des vertébrés. — 2° Lois de *succession*, qui énoncent des rapports constants entre des faits qui *se suivent* : vg. la chaleur dilate les corps.

(1) *Les femmes savantes*, II, 7.

B) **Modes** : on distingue l'induction :

1° **Spontanée**, c'est l'induction **vulgaire** : elle consiste à conclure d'un certain nombre de cas donnés à tous les cas du même genre en raison du *fait* de leur ressemblance ; mais les cas sur lesquels elle se fonde n'ont pas été *étudiés* dans le but de découvrir la *cause* de leur ressemblance. L'induction vulgaire est tantôt vraie, tantôt fautive, car elle procède au hasard. Elle est l'origine de beaucoup de préjugés : vg. l'apparition d'une comète sera interprétée comme le présage d'un malheur public, parce que quelquefois les deux phénomènes ont fortuitement coïncidé.

2° **Réfléchie**, c'est l'induction **scientifique** ; elle consiste à conclure d'un certain nombre de cas donnés à tous les cas du même genre en raison de la *cause* qui *explique* leur ressemblance. L'induction scientifique aboutit à la vérité, parce qu'elle ne procède pas en aveugle, mais d'après des méthodes sûres (Cf. *Logique* : méthodes de S. Mill).

C) **Opérations qu'elle suppose** : 1° L'esprit *compare* un certain nombre de faits et aperçoit entre eux un rapport de coexistence ou de succession : vg. Tous les oiseaux que j'ai observés étaient *vertébrés*.

2° L'esprit *interprète* ce rapport comme le signe d'une *liaison essentielle* : Ils étaient *vertébrés* parce qu'ils étaient *oiseaux*.

3° Du caractère essentiel de cette liaison il conclut la *généralité* du rapport, c'est-à-dire la *loi* : Donc tous les oiseaux sont *vertébrés*.

D) **Induction et association** : on voit par là toute la distance qui sépare l'induction de l'association des idées et par conséquent l'impossibilité de l'y ramener, comme le veulent Hume et les associationnistes anglais. L'association peut être l'équivalent pratique de l'induction, comme on le voit chez les enfants et les animaux ; elle peut produire dans l'esprit le phénomène de l'attente, comme le produit la connaissance d'une loi. Le chien qui voit lever sur lui un bâton, dont il a été déjà frappé, attend la douleur. Cette attente est due à une association d'images entre le bâton levé et la douleur qui a suivi. Mais l'animal ne pense ni la liaison qui unit les deux phénomènes, ni la causalité, ni l'universalité. Il n'y a eu qu'une succession d'images, qui peut être efficace pour la con-

duite (même chez l'homme, lequel est souvent purement empirique, comme dit Leibniz) ; mais il n'y a pas trace de raisonnement (1).

§ II. — **Analyse logique** : l'induction pour être légitime, pour déterminer la *cause* et établir la *loi* des phénomènes, doit employer des *méthodes* sûres (Méthodes de S. Mill qui comblent les lacunes des tables de Bacon) et s'appuyer sur un *principe certain* (celui de l'uniformité de la nature) qui justifie le passage de quelques cas à tous les cas possibles du même genre (Cf. *Logique*, Méthode des sciences physiques et naturelles).

#### B. — DÉDUCTION (2)

§ I. — **Analyse psychologique** : A) **Nature** : raisonnement par lequel l'esprit conclut du général au particulier. *Déduire*, c'est donc d'une vérité générale connue en inférer une autre moins générale ou particulière : vg.

Tout homme est mortel,  
Or Paul est homme,  
Donc Paul est mortel.

B) **Opérations qu'elle suppose** : la déduction a pour *éléments* trois jugements et trois idées. Dans les deux premiers jugements on compare deux idées (vg. *mortel*, *Paul*) avec une même troisième (*homme*), et l'on affirme leur convenance avec cette troisième idée. Dans le troisième jugement on conclut la convenance des deux idées (*Paul*, *mortel*) comparées dans les deux premiers jugements. Les deux premiers jugements se nomment l'*antécédent* du raisonnement ; le troisième, le *conséquent*.

§ II. — **Analyse logique** : la Logique étudie la déduction au point de vue de son *expression verbale*. Or l'expression verbale du raisonnement déductif, simple et régulier, c'est le **sylogisme**

(1) LEIBNIZ, *Nouveaux essais*.... Avant Propos, p. 62-3 ; — *Principes de la nature et de la grâce fondés en raison*, § 5.

(2) BOSSUET, *Logique*, L. III.

qu'Aristote définit : « Un discours dans lequel, certaines choses étant posées, une autre chose en résulte nécessairement, par cela seul que celles-là sont posées. »

A) **Éléments du syllogisme** : 1° Comme il y a trois idées dans la déduction, il y a **trois termes** dans le syllogisme : le *grand* et le *petit terme* (vg. mortel, Paul), qu'on appelle *extrêmes* ; le *moyen terme* (homme), qui sert d'intermédiaire entre le grand et le petit terme.

2° Comme il y a trois jugements dans la déduction, il y a **trois propositions** dans le syllogisme : la *majeure* (qui contient le grand terme) et la *mineure* (qui contient le petit terme) s'appellent *prémises* ; la troisième se nomme *conclusion*.

**Matière du syllogisme** : elle est constituée par les *propositions* et les *termes*.

**Forme** : c'est la *conséquence*, c'est-à-dire la nécessité de poser la conclusion à la suite de certaines prémisses données. Le mot *donc* est l'expression verbale de cette nécessité.

B) **Règles** : pour être concluant, le syllogisme doit remplir certaines conditions et observer les *règles* qui régissent les termes et les propositions. (Cf. *Logique formelle*).

C) **Principes fondamentaux** : une *suite quelconque* de trois propositions ne suffit pas pour constituer un syllogisme. Il faut entre les trois termes qui le composent un lien logique en vertu duquel la conclusion découle nécessairement des prémisses. Pourquoi puis-je affirmer, dans l'exemple cité : 1° que l'idée de mortel convient à l'idée d'homme ? parce que l'homme est contenu dans la classe des mortels ; — 2° que l'idée d'homme convient à l'idée de Paul ? parce que Paul est contenu dans la classe des hommes ; — 3° que l'idée de mortel convient à l'idée de Paul ? parce que Paul étant contenu dans la classe des hommes, et la classe des hommes étant contenue dans la classe des mortels, Paul est nécessairement contenu dans la classe des mortels. Donc le rapport logique qui unit les trois termes de la déduction est un rapport du contenu au contenant, ou de l'individu à l'espèce, de l'espèce au genre. Dans cette analyse du raisonnement déductif on s'est placé au point de vue de l'*extension* des termes. Le principe du syllogisme à ce point de vue est celui de la *contenance extensive* :

Ce qui est vrai du genre est vrai aussi de toute espèce et de tout individu appartenant au genre. *Quod dicitur de omni, dicitur etiam de quibusdam et singulis*. On peut se placer encore au point de vue de la *compréhension* (Cf. *Logique*, L. I, Ch. III).

### C. — ANALOGIE

On peut raisonner en concluant : *du général au particulier*, et c'est la **déduction** ; ou *du particulier au général*, et c'est l'**induction**. Les Associationnistes (Stuart Mill, Bain, Spencer) admettent une troisième sorte de raisonnement, d'où dériveraient les deux autres et qui consisterait à conclure *du particulier au particulier* : vg. l'enfant, s'étant une première fois brûlé le doigt, ne veut plus l'approcher du feu, parce qu'il craint d'être brûlé de nouveau. Il conclut donc d'un cas particulier à un cas particulier, à cause de leur ressemblance, sans passer par cette loi générale : toute flamme brûle. C'est aussi de cette manière que raisonnent les animaux <sup>(1)</sup>.

**Réponse** : I. — Si l'enfant ne compare pas les deux cas et ne conclut pas de l'un à l'autre, il n'y a pas raisonnement, mais simple *association d'idées*. La vue du feu éveille l'idée de brûlure et cette idée provoque, comme la sensation même, un mouvement instinctif de répulsion. — C'est le cas des animaux qui ne raisonnent point, parce qu'ils ne perçoivent pas les rapports.

II. — S'il y a comparaison des deux cas et conclusion de l'un à l'autre en vertu de l'aperception d'un rapport de ressemblance entre eux, il y a un raisonnement qu'on nomme **Analogie**. Mais l'analogie ne constitue pas une troisième espèce de raisonnement, car, malgré son apparente simplicité, elle se compose de deux rai-

<sup>(1)</sup> S. MILL, *Système de logique*, L. II, Chap. III, § 3, p. 210 (Traduct. Peisse, t. I).

sonnements successifs, dont l'un est une *induction*, l'autre une *déduction* :

<i>Induction</i>	{	Une première flamme m'a brûlé, Donc les flammes brûlent.
<i>Déduction</i>	{	Les flammes brûlent, Donc cette seconde flamme me brûlera.

Tous les raisonnements doivent donc se ramener à la **déduction** et à l'**induction**.

#### 158. — IMPORTANCE DU RAISONNEMENT

A) **En général** : le raisonnement sert à :

I. — **Découvrir des vérités nouvelles** : certains faits deviennent pour nous les indices d'une loi générale qui, échappant à l'observation, doit être établie par le raisonnement. — D'une propriété observée dans un objet nous concluons l'existence d'une autre propriété que nous ne voyons pas : vg. découverte de la gravitation universelle par Newton.

II. — **Prouver des vérités incertaines** : vg. en géométrie, c'est par le raisonnement qu'on démontre les théorèmes. Pour Bossuet c'est la fonction principale du raisonnement, car pour lui raisonner, c'est avant tout « prouver une chose par une autre <sup>(1)</sup> ».

III. — **Expliquer des vérités mal comprises** : une vérité peut être connue sans être comprise. Comprendre une vérité c'est en connaître les *raisons* ; c'est savoir qu'elle est la conséquence d'une autre vérité ; or cela c'est raisonner. — Le raisonnement n'est donc pas seulement un signe de *faiblesse* ; c'est aussi une marque de *grandeur*, puisqu'il nous permet d'acquérir sans cesse de nouvelles connaissances et d'en faire la preuve.

B) **Raisonnement inductif** : I. — L'induction soulève le voile qui dérobe l'**avenir**, grâce aux lois qu'elle permet d'établir. Elle

(1) *De la connaissance de Dieu et de soi-même*. Chap. I, § 13.

donne le moyen de *prévoir* et de *pourvoir*. De là les prévisions de la science : vg. l'astronome annonce une éclipse, le retour d'une comète, l'apparition d'un nouvel astre.

II. — Elle permet de reconstruire le **passé** : vg. le naturaliste reconstitue, avec les débris d'un animal fossile, le squelette entier d'une espèce disparue (vg. Cuvier).

III. — Dans le **présent**, grâce à elle, on peut affirmer que ce qui se passe sous nos yeux se passe en même temps et de la même manière sur tous les points du globe, car elle est la *généralisation de l'expérience* dans l'espace comme dans le temps. Sans l'induction, l'homme ne connaîtrait que des faits particuliers, mais ni causes ni lois. Sans elle les *sciences d'observation* seraient *impossibles*.

C) **Raisonnement déductif** : la déduction est très utile au point de vue :

I. — **Pratique** : par elle on peut appliquer aux cas particuliers les lois générales découvertes par induction. De là tant d'applications de découvertes théoriques à l'industrie, aux arts, aux sciences.

II. — **Spéculatif** : a) C'est l'instrument spécial des sciences mathématiques et métaphysiques : vg. c'est par le raisonnement déductif que le *géomètre* démontre ses théorèmes ; que le *métaphysicien* tire certaines conséquences de la spiritualité de l'âme : vg. l'immortalité. — b) La déduction sert à expliquer une loi déjà découverte par l'induction en la rattachant à une loi supérieure de laquelle on peut la déduire ; alors cette loi, d'empirique qu'elle était, devient loi *dérivée* : vg. expliquer la loi de l'ascension des ballons, c'est la déduire des lois plus générales de la pesanteur et de l'élasticité des gaz. (Cf. *Logique*, L. II, ch. III, IV).